

## Essonne : l'homme touché par un tir de la police à Vigneux a perdu son œil



Un homme de 26 ans a perdu un œil après avoir été touché par un lanceur de balles de défense de ce type samedi soir à Vigneux-sur-Seine.

Samedi soir, un homme de 26 ans a été atteint par une balle de défense en caoutchouc tirée par un policier. Si ce dernier dit avoir réagi « à une menace », l'avocat et la famille de la victime estime que le tir n'était pas justifié. Une enquête est en cours.

L'IGPN, la « police des polices », a été saisie de l'affaire. Un homme de 26 ans a perdu un œil après avoir reçu un tir de lanceur de balles de défense lors de heurts avec la police samedi soir à Vigneux-sur-Seine. Si le policier dit avoir réagi à une « menace », la famille de la victime estime que le tir n'était pas justifié et dénonce « une bavure »

L'homme se trouvait dans le quartier de la Croix-Blanche alors que des policiers interpellèrent des hommes à l'issue d'une course-poursuite démarrée dans le Val-de-Marne. Plusieurs personnes se sont alors « portées au contact des policiers, en les invectivant et en leur lançant des projectiles », indique le procureur d'Evry, Eric Lallement.

«Il n'avait rien à voir»

« Entendu deux heures après les faits », le policier a déclaré « avoir tiré face à la menace que cette personne faisait peser sur l'un de ses collègues [...] tenant dans sa main un objet qu'il ne parvenait pas à identifier », ajoute le magistrat.

Mais selon Serge Money, l'avocat du blessé, celui-ci n'a « à aucun moment eu un comportement ou tenu des propos » qui auraient justifié le tir. « C'était de la curiosité mal placée, poursuit le conseil. Il n'avait rien à voir avec les personnes interpellées qui ne sont pas du quartier. »

«Il n'a pas du tout été agressif, rétorque le frère de la victime. Il n'a rien lancé non plus. Ce sont les policiers qui ont eu peur et qui ont mal réagi. Maintenant, mon frère sera infirme toute sa vie. »

Maître Money estime également que son client n'aurait pas dû être touché à la tête, puisque les policiers ne doivent pas viser à cette hauteur. « Ils ont tiré dans le tas », juge l'avocat. « Le policier était à 10 - 15 m et a visé le buste, ce qui est la consigne, rétorque un membre du syndicat de police Alliance. Mais l'homme était en mouvement. »

«Il armait son bras pour lancer quelque chose»

Le policier qui a tiré « est sûr d'avoir touché la personne qui armait son bras pour lancer quelque chose sur son collègue », poursuit Yoann Maras, secrétaire régional du syndicat de police Alliance Val-de-Marne, département où sont basés les policiers concernés.

Les syndicats rappellent également que le blessé fait l'objet de plusieurs mentions dans les fichiers de la police. Il aurait notamment eu maille à partir avec un membre de la brigade anticriminalité de l'Essonne il y a quelques mois. Sans que cela ne semble avoir un rapport avec le tir dont il a été la cible samedi, les agents impliqués ici n'étant pas de ce département.

Suite à ces événements, des violences urbaines ont éclaté dans le quartier de la Croix-Blanche dans la nuit de lundi à mardi.



**ALLIANCE Police Nationale**  
Pour la défense de vos conditions de travail